cpnef:sv COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI FORMATION SPECTACLE VIVANT
Publié sur *Commission Paritaire Emploi-Formation Spectacle Vivant (CPNEF-SV)* (https://www.cpnefsv.org)

Responsable des relations avec le public

Plier tout Déplier tout

Le·la responsable des relations avec le public définit et mène des actions inscrites dans le projet artistique et culturel de la structure, visant d'une part à créer les conditions et à favoriser les temps d'une rencontre du public avec l'œuvre, l'artiste, la structure, d'autre part à développer la fréquentation et/ou à fidéliser et élargir le public.

Il·elle :

- Propose à sa hiérarchie une stratégie de sensibilisation, de développement, de fidélisation du public et/ou un plan d'éducation artistique et culturelle, inscrit dans le projet artistique et culturel, en relation avec la programmation de la structure.
- Conçoit et coordonne des actions, dans et hors de la structure, découlant de la stratégie, généralement avec des partenaires extérieurs.
- Facilite les relations entre le public et les différents services de la structure.
- Promeut les spectacles, événements et activités programmés par la structure avec les outils développés par le service de communication.
- Participe à la réalisation des outils de communication sur les activités qu'il coordonne, en lien avec le service de communication.
- Participe à l'accueil du public.
- Réalise le bilan quantitatif et qualitatif des activités réalisées à destination de la structure et des financeurs.

URL source:
https://www.cpnefsv.org/guides-metiers/metiers-administratifs/communication-relations-avec-public-commercialisation-4